

# Délibération

Département des Côtes d'Armor

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 09 DECEMBRE 2025

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 022-200067981-20251209-25\_DM1\_05017-BF

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 décembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

## Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TALOC Bruno ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

## Conseillers d'agglomération - pouvoirs

GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE FOLL Marie-Françoise à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) à CONNAN Josette ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan à GOUAULT Jacky ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

## Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; LOZAC'H Claude ; PONTIS Florence ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; ROLLAND Paul ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

## Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	59
Procurations	10
Votants	69
Absents	19

Date d'envoi de la convocation : mercredi 03 décembre 2025  
Secrétaire de séance Michel LE CALVEZ

# Délibération

DEL2025-12-270

FINANCES : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET TRANSPORT

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 022-200067981-20251209-25\_DM1\_05017-BF

Les montants inscrits au Budget Transports nécessitent un réajustement, objet de la présente décision modificative, au vu des consommations de crédits.

Il est proposé de faire des ajustements de fin d'année au niveau de la section de fonctionnement notamment pour ajouter des crédits aux chapitres 011 charges à caractère général pour 65 000 € et au chapitre 65 autres charges de gestion courante pour 10 000 €. Cela afin d'effectuer le règlement des dernières factures de l'exercice 2025. L'équilibre est proposé en réduisant de 40 000 € le chapitre 012 Charges de personnel, en augmentant le chapitre 75 autres produits de gestion courante de 33 400 € et en augmentant de 1 600 € le chapitre 042 opérations d'ordre de transfert entre sections pour la régularisation d'amortissements.

Au niveau de la section d'investissement, il est proposé un ajustement de 1 600 € du chapitre 20 Immobilisations incorporelles vers le chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections afin de permettre le passage des écritures d'amortissement de subventions.

Afin de permettre le futur financement de la participation de l'agglomération à la réfection de ligne ferroviaire Guingamp-Carhaix, il est proposé d'annuler l'affectation de résultats à la section d'investissement des exercices 2022 et 2023 et de réaffecter cette somme à la section de fonctionnement. Le montant cumulé de cette opération représente 1 090 462,61 €.

Les différents mouvements ci-dessus détaillés nécessitent d'ajuster les crédits ainsi qu'il suit :

MAQUETTE BUDGETAIRE - DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET TRANSPORTS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap 011 - 611 - Contrats de prestations	45 000,00 €	Chap 75 - 7788 - Autres	33 400,00 €
Chap 011 - 617 - Etudes	10 000,00 €		
Chap 011 - 61558 - Autres Biens Mobiliers	10 000,00 €	Chap 77 - 778 - Autres produits exceptionnels	1 090 462,61 €
Chap 012 - 6215 - Personnel affecté par la collectivité de ratt.	-40 000,00 €		
Chap 65 - 65737 - Autres établissements publics locaux	10 000,00 €		
023 - Virement à la section d'investissement	1 090 462,61 €	Chap 042 - 777 - Quote part subv	1 600 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 125 462,61 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 125 462,61 €</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chap 10 - 1068 - Excédents de résultat reporté	1 090 462,61 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	1 090 462,61 €
Chap 20 - 2031 - Frais d'Etudes	-1 600,00 €		
Chap 040 - 13911 - Suv transférées	1 600,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 090 462,61 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 090 462,61 €</b>

Vu le budget primitif 2025 ;

Vu la nomenclature comptable M43 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Approuve la présente décision modificative qui s'équilibre à 1 125 462,61 € en section de fonctionnement et 1 090 462,61 en section d'investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance,  
Michel LE CALVEZ

